La solution au problème des dettes: un argent sans dette créé par la société

Comme il a été fait mention dans la leçon précédente, et qui est bien expliqué dans l'Île des naufragés de Louis Even, tout l'argent en circulation est un prêt, et doit retourner à la banque grossi d'un intérêt. Le banquier crée l'argent et le prête, mais il se fait promettre de se faire rapporter tout cet argent, plus d'autre qu'il ne crée pas. Seul le banquier crée l'argent: il crée le capital, mais pas l'intérêt. Le banquier demande de lui rapporter, en plus du capital qu'il a créé, l'intérêt qu'il n'a pas créé, et que personne n'a créé.

L'intérêt à payer sur la dette augmente dans la même proportion que la dette, puisque c'est un pourcentage de cette dette. Pour financer sa dette, le gouvernement émet des bons du Trésor et autres obligations, la plupart achetés par les banques à charte privées.

Concernant la vente de ces obligations aux banques, le gouvernement est un vendeur imbécile: il ne vend pas ses obligations aux banques, il en fait cadeau, puisque ces obligations ne coûtent absolument rien aux banques, car elles créent l'argent pour les acheter. Non seulement les banques obtiennent ces obligations pour rien, mais elles en retirent de l'intérêt (payé par les taxes des contribuables).



Est révélateur sur ce sujet l'échange qui eut lieu entre M. Wright Patman (photo de gauche), Président du Comité de la Chambre des Représentants des Etats-Unis sur la Banque et le Numéraire, et M. Marriner Eccles (photo de droite), Président de la «Federal Reser-



ve Board» (Banque centrale des Etats-Unis), le 30 septembre 1941, au sujet de la création de 2 milliards \$ par la «Réserve Fédérale»:

Patman: «Où avez-vous pris l'argent pour acheter ces 2 milliards \$ d'obligations du gouvernement?»

Eccles: «Nous les avons créés.»

Patman: «Avec quoi?»

Eccles: «Avec le droit d'émettre du crédit, de l'argent.»

Patman: «Et il n'y a rien d'autre en arrière, sauf le crédit du gouvernement.»

Eccles: «Nous avons les obligations du gouvernement.» Patman: «C'est exact, le crédit du gouvernement.»

Cela nous met sur la piste de la solution au problème de la dette: si les obligations sont basées sur le crédit du gouvernement, pourquoi le gouvernement a-t-il besoin de passer par les banques pour faire usage de son propre crédit?

Ce n'est pas le banquier qui donne la valeur à l'argent, mais le crédit du gouvernement, de la société. La seule chose que fait le banquier dans cette transaction, c'est d'apporter une écriture, des chiffres, qui permettent au pays d'utiliser sa propre capacité de production, de faire usage de ses propres richesses.

L'argent n'est pas autre chose que cela: un chiffre. Un chiffre qui donne droit aux produits. L'argent n'est qu'un signe, une création de la loi (Aristote). L'argent n'est pas la richesse, mais le signe qui donne droit à la richesse. Sans produits, l'argent n'a aucune valeur. Alors, pourquoi payer pour des chiffres? Pourquoi payer pour ce qui ne coûte rien à fabriquer?

Et puisque cet argent est basé sur la capacité de production de la société, cet argent appartient aussi à la société. Alors, pourquoi la société devrait-elle payer les banquiers pour l'usage de son propre argent? Pourquoi payer pour l'usage d'un bien qui nous appartient? Pourquoi le gouvernement n'émet-il pas directement son argent, sans passer par les banques?

Graham Towers

Même le premier gouverneur de la Banque du Canada a admis que le gouvernement fédéral avait le droit d'émettre sa propre monnaie. On posa la question suivante à Graham Towers, qui fut gouverneur de la Banque du Canada de 1935 à 1951, lors de sa comparution devant le Comité parlementaire canadien de la Banque et du Commerce, en avril 1939:



Graham Towers

Question: «Pourquoi un gouvernement ayant le pouvoir de créer l'argent devrait-il céder ce pouvoir à un monopole privé, et ensuite emprunter ce que le gouvernement pourrait créer luimême, et payer intérêt jusqu'au point d'une faillite nationale?»

Réponse de Towers: «Si le gouvernement veut changer la forme d'opération du système bancaire, cela est certainement dans le pouvoir du parlement.»



Thomas Edison

L'inventeur américain Thomas Edison déclarait: «Si notre nation peut émettre une obligation d'une valeur d'un dollar, elle peut émettre un billet d'un dollar. L'élément qui fait que l'obligation est bonne est le même qui fait que le dollar est bon. La différence entre l'obligation et le dollar est que l'obligation permet aux prêteurs d'argent de ramasser 2 fois le montant de l'obligation plus un 20 pour cent additionnel, alors que l'argent mis en circulation ne paye que ceux qui ont

directement contribué à la construction du barrage de quelque manière utile...

«Il est absurde de dire que notre pays peut émettre 30 millions \$ en obligations, et pas 30 millions \$ en monnaie. Les deux sont des promesses de payer, mais l'un engraisse les usuriers, et l'autre aiderait le peuple. Si l'argent émis par le gouvernement n'était pas bon, alors, les obligations ne seraient pas bonnes non plus. C'est une situation terrible lorsque le gouvernement, pour augmenter la richesse nationale, doit s'endetter et se soumettre à payer des intérêts ruineux à des hommes qui contrôlent la valeur fictive de l'or.»

Puis voici quelques questions qui sont souvent posées aux créditistes:

Question: Le gouvernement a-t-il le droit de créer son argent? Cet argent serait-il aussi bon que celui des banques?

Réponse: Bien sûr que le gouvernement a le droit, puisque c'est lui-même qui a donné ce droit aux banques. Que le gouvernement se refuse un privilège qu'il accorde lui-même aux banques, c'est le comble de l'imbécillité! C'est d'ailleurs le premier devoir de chaque pays souverain d'émettre sa propre monnaie, mais tous les pays aujourd'hui ont injustement cédé ce droit à des compagnies privées, les banques à charte. Le premier pays à avoir ainsi cédé à des compagnies privées son pouvoir de créer la monnaie fut la Grande-Bretagne, en 1694. Au Canada et aux Etats-Unis, ce droit fut abandonné en 1913.

Aucun danger d'inflation

Question: N'y a-t-il pas danger que le gouvernement abuse de ce pouvoir et émette trop d'argent, et que cela fasse de l'inflation? N'est-il pas préférable de laisser ce pouvoir aux banquiers, afin de laisser ce pouvoir à l'abri des caprices des politiciens?

Réponse: L'argent émis par le gouvernement ne serait pas plus inflationniste que celui émis par les banques: ce seraient les mêmes chiffres, basés sur la même production du pays. La seule différence, c'est que le gouvernement n'aurait pas à s'endetter ni à payer de l'intérêt pour obtenir ces chiffres.

Au contraire, la première cause de l'inflation, c'est justement l'argent créé sous forme de dette par les banques: l'inflation, ça veut dire les prix qui augmentent. Or, l'obligation pour les compagnies et gouvernements qui empruntent de ramener à la banque plus d'argent qu'il en est sorti oblige justement les compagnies à gonfler leurs prix, et les gouvernements à gonfler leurs taxes.

Quel est le moyen qu'utilise actuellement le gouverneur de la Banque du Canada pour combattre l'inflation? Précisément ce qui la fait augmenter en pratique, soit hausser les taux d'intérêts! Comme l'ont dit certains premiers ministres provinciaux, «c'est comme essayer d'éteindre un feu en l'arrosant d'essence.»



Mais il est bien évident que si le gouvernement canadien se mettait à créer ou imprimer de l'argent n'importe comment, sans aucune limite, selon les caprices des hommes au pouvoir, et sans relation avec la production existante, on aurait de l'inflation, et l'argent perdrait sa valeur. Mais ce n'est pas du tout cela que les créditistes proposent.

Comptabilité exacte

Ce que les créditistes de Vers Demain proposent, lorsqu'ils parlent d'argent fait par le gouvernement, c'est que l'argent soit ramené à son rôle propre, qui est d'être un chiffre qui représente les produits, ce qui en fait est une simple comptabilité. Et puisque l'argent n'est qu'un système de comptabilité, il suffirait d'établir une comptabilité exacte.

Le gouvernement nommerait une commission de comptables, un organisme indépendant, qui serait appelé «Office National de Crédit» (au Canada, la Banque du Canada pourrait très bien accomplir cette fonction, si le gouvernement lui en donnait l'ordre). Cet Office National de Crédit serait chargé d'établir une comptabi-

lité juste, où l'argent ne serait que le reflet, l'expression financière exacte des réalités économiques: la production serait exprimée par un actif, et la destruction par un passif. Et comme on ne peut consommer plus que ce qui est produit, le passif ne pourrait jamais dépasser l'actif, et tout endettement serait impossible.

En pratique, voici comment cela fonctionnerait: l'argent nouveau serait émis par l'Office National de Crédit au rythme de la production nouvelle, et retiré de la circulation au rythme de la consommation de cette production (La brochure de Louis Even, Une finance saine et efficace, explique ce mécanisme en détail). Il n'y aurait donc aucun danger d'avoir plus d'argent que de produits: on aurait un équilibre constant entre l'argent et les produits, l'argent garderait toujours sa même valeur, et toute inflation serait impossible. L'argent ne serait pas émis selon les caprices du gouvernement, puisque la commission de comptables de l'Office National de Crédit ne ferait qu'agir selon les faits, selon ce que les Canadiens produisent et consomment.

La meilleure façon d'empêcher les prix de monter, c'est de les faire baisser. Le Crédit Social propose de plus un mécanisme pour abaisser les prix, appelé «escompte compensé», qui permettrait aux consommateurs de pouvoir se procurer toute la production mise en vente avec le pouvoir d'achat dont ils disposent, en abaissant le prix de vente des produits (un escompte) d'un certain pourcentage, pour que le prix total de tous les prix soit équivalent au pouvoir d'achat total disponible des consommateurs. Cet escompte est ensuite remboursé au marchand par l'Office National de Crédit. (Cela sera expliqué dans la leçon 6.)

Plus aucun problème financier

Si le gouvernement créait son propre argent selon les besoins de la société, il serait automatiquement capable de payer tout ce qu'il est capable de produire, et n'aurait plus besoin d'emprunter des institutions financières de l'étranger ou d'ici. Les seules taxes que les gens paieraient, seraient pour les services qu'ils consomment. On n'aurait plus à payer trois ou quatre fois le prix de développements publics à cause des intérêts.

Ainsi, quand il serait question d'un nouveau projet, le gouvernement ne se demanderait pas: «A-t-on l'argent?», mais «A-t-on les matériaux, les travailleurs pour le réaliser?» Si oui, l'argent viendrait automatiquement financer cette production nouvelle. La population canadienne pourrait réellement vivre selon ses véritables moyens, les moyens physiques, les possibilités de production. En d'autres mots, tout ce qui est physiquement possible serait rendu financièrement possible. Il n'y aurait plus à proprement parler de problèmes financiers, la seule limite serait la capacité de production du pays. Le gouvernement pourrait financer tous les développements et programmes sociaux que la population réclamerait et qui seraient physiquement réalisables.

Certains diront que si on ne veut pas s'endetter, on n'a qu'à ne pas emprunter. Mais comme on l'a vu précédemment, si personne n'empruntait d'argent de la banque, il n'y aurait tout simplement pas un sou en circulation, puisque tout l'argent est créé par les banques sous forme de prêt. Seulement pour maintenir le même niveau d'argent en circulation, il faut s'endetter à perpétuité. D'ailleurs, il n'existe même pas assez d'argent dans le pays pour payer la dette fédérale... sans tenir comptes des dettes des provinces, des compagnies, et des consommateurs!

Dans le système actuel, faire des coupures pour réduire le déficit et tenter de rembourser la dette, c'est absurde et même criminel, puisque cela ne fait que rendre l'argent plus rare. Loin d'apporter la prospérité, cela amènerait une crise économique sans précédent. L'argent pouvant être considéré comme étant le sang de la vie économique, ça serait comme vider l'organisme économique de son sang, et entraîner la mort à brève échéance.

Citons encore l'échange entre MM. Patman et Eccles, au Comité de la Chambre des Représentants des Etats-Unis sur la Banque et le Numéraire, le 30 septembre 1941:

Patman: «Vous avez déclaré que les gens devraient payer leurs dettes au lieu de dépenser leur argent. Vous vous rappelez de cette déclaration, je suppose?»

Eccles: «C'était en rapport avec les achats à crédit.»

Patman: «Croyez-vous que les gens devraient payer leurs dettes quand ils le peuvent, généralement?»

Eccles: «Je pense que cela dépend en grande partie de l'individu; mais, bien sûr, s'il n'y avait pas de dette dans notre système monétaire...»

Patman: «C'est la question que je voulais vous demander.»

Eccles: «Il n'y aurait plus du tout d'argent.»

Patman: "Supposons que tout le monde paie ses dettes, il n'y aurait plus d'argent pour faire marcher les affaires?"

Eccles: «C'est exact.»

Patman: «En d'autres mots, notre système est basé entièrement sur la dette.»

Comment espérer se sortir de dette lorsque tout l'argent pour payer la dette est créé en créant une dette? Dans le système actuel, l'équilibre du budget est une camisole absurde. Ce qu'il faut équilibrer, c'est la capacité de payer à la capacité de produire, et non pas à la capacité de taxer. Puisque c'est la capacité de produire qui est la réalité, c'est la capacité de payer qu'il faut modeler sur la capacité de produire : rendre financièrement possible ce qui est physiquement réalisable.

Rembourser la dette?

S'acquitter d'une dette est simple justice si la dette est juste. Dans le cas de la dette publique, la justice est de ne point faire de dette, tout en développant le pays. Premièrement, cesser de bâtir des dettes, et pour la dette existante, les seules obligations à reconnaître seraient celles des épargnants, de ceux qui n'ont pas le pouvoir de créer l'argent. La dette diminuerait au cours des années, au fur et à mesure que les obligations viendraient à échéance.

Le gouvernement honorerait intégralement les seules dettes dont l'origine représente un déboursé réel de la part du créancier: obligations acquises par les individus, et non pas les obligations acquises par l'argent créé par les banquiers, qui ne sont que des dettes fictives, créées d'un trait de plume. Ces dettes dues aux banquiers, le gouvernement n'aurait qu'à les effacer, ce qui signifierait l'effacement immédiat de la plus grande partie des dettes du Canada et des autres pays développés, et pratiquement la totalité des dettes des pays du Tiers-Monde. Les banques ne perdraient absolument rien, puisque ce sont elles-mêmes qui avaient créé cet argent, qui n'existait pas avant.

On voit donc que le Pape Jean-Paul II a tout à fait raison de demander l'abolition des dettes publiques pour le Jubilé de l'an 2000. Dans sa lettre apostolique sur la préparation de ce Jubilé, le Saint-Père dit que, dans l'esprit du Livre du Lévitique (25, 8-28), il faut penser à «une réduction importante, sinon à un effacement total, de la dette internationale qui pèse sur le destin de nombreuses nations.» Dans ce livre de l'Ancien Testament, il est fait mention

Jean-Paul II

de l'année du jubilé qui était célébrée par les Israélites à tous les cinquante ans, et où toutes les dettes étaient effacées.

Contrôle social de l'argent

C'est saint Louis, roi de France, qui disait: Le premier devoir d'un roi est de frapper l'argent lorsqu'il en manque pour la bonne vie économique de ses sujets.

Il n'est pas du tout nécessaire ni recommandable de supprimer les banques, ni de les nationaliser. Le banquier est un expert en comptabilité et en placements: qu'il continue à recevoir et faire fructifier les épargnes, prenant sa part de profit. Mais manufacturer l'argent



Saint Louis IX

est un acte de souveraineté qui ne doit pas être lié à la banque. Il faut sortir la souveraineté de la banque et la replacer entre les mains de la nation.

L'argent de chiffres est une bonne invention moderne, qu'il faut garder. Mais au lieu d'avoir leur origine sous une plume privée, à l'état de dette, les chiffres qui servent d'argent doivent naître sous la plume d'un organisme national, à l'état d'argent serviteur.

Rien donc à bouleverser dans la propriété ni dans les expertises. Pas besoin de supprimer l'argent actuel pour en mettre d'autre à sa place. Il faut seulement qu'un organisme monétaire social ajoute à l'argent qu'il y a déjà d'autre argent de même nature, à mesure des possibilités du pays et des besoins de la population.

On doit cesser de souffrir de privations lorsqu'il y a tout ce qu'il faut dans le pays pour placer l'aisance dans chaque foyer. L'argent doit venir d'après la capacité de produire du pays et d'après les désirs des consommateurs vis-à-vis de biens utiles possibles.

C'est donc l'ensemble des producteurs et l'ensemble des consommateurs, toute la société, qui, en produisant les biens en face des besoins, détermine la quantité d'argent nouveau qu'un organisme agissant au nom de la société doit ajouter de temps en temps, à mesure des développements du pays. Le peuple retrouverait ainsi son droit de vivre, sa pleine vie humaine, en rapport avec les ressources du pays et les grandes possibilités modernes de production.

A qui l'argent neuf?

L'argent doit donc être mis au monde à mesure que le rythme de la production et les besoins de la distribution l'exigent. Mais à

qui appartient cet argent neuf en venant au monde? — Cet argent appartient aux citoyens eux-mêmes. Pas au gouvernement, qui n'est pas le propriétaire du pays, mais seulement le gardien du bien commun. Pas non plus aux comptables de l'organisme monétaire national: comme les juges, ils remplissent une fonction sociale et sont payés statutairement par la société pour leurs services.

A quels citoyens? — A tous. Ce n'est pas un salaire. C'est une injection d'argent nouveau dans le public, pour permettre au public consommateur de se procurer des produits faits ou facilement réalisables, qui n'attendent qu'un pouvoir d'achat suffisant pour les mettre en mouvement.

On ne peut une minute se représenter que l'argent nouveau, sorti gratuitement d'un organisme social, appartienne seulement à un ou quelques individus en particulier. Il n'y a pas d'autre moyen, en toute justice, de mettre cet argent nouveau en circulation qu'en le distribuant également entre tous les citoyens sans exception. C'est en même temps le meilleur moyen de rendre l'argent effectif, puisque cette distribution le répartit dans tout le pays.

Supposons que le comptable qui agit au nom de la nation, constatant qu'il manque 1 milliard de dollars pour répondre aux réalités, en décide l'émission. Cette émission peut être de l'argent de chiffres, simple inscription dans un livre, comme celui du banquier aujourd'hui.

Mais, puisqu'il y a 31 millions de Canadiens et 1 milliard à distribuer, cela fait 32,25 \$ pour chacun. Le comptable va donc faire inscrire 32,25 \$ dans le compte de chaque citoyen. Ces comptes individuels peuvent très bien être tenus par les bureaux de poste locaux. Ou bien encore par des succursales d'une banque, propriété de la nation.

Ce serait un dividende national. Chaque citoyen aurait 32,25 \$ de plus, à son propre crédit, dans un compte de naissance d'argent. Argent créé par un organisme monétaire national, institution établie spécialement à cette fin par une loi du Parlement.

Le dividende à chacun

Chaque fois qu'il faut augmenter l'argent du pays, chaque homme, femme, enfant, vieillard, bébé, aurait ainsi sa part de la nouvelle étape de progrès qui rend de l'argent neuf nécessaire.

Ce n'est pas un salaire pour du travail accompli, c'est un dividende à chacun, pour sa part d'un capital commun. S'il y a des

propriétés privées, il y a aussi des biens communs, que tous possèdent au même titre.

Voici un homme qui n'a rien que les guenilles dont il est couvert. Pas un repas devant lui, pas un sou dans sa poche. Je puis lui dire:

«Mon cher, tu crois être pauvre, mais tu es un capitaliste qui possède bien des choses au même titre que moi et que le premier ministre. Les chutes d'eau de la province, les forêts de la couronne, c'est à toi comme à moi, et ça peut bien te rapporter quelque chose chaque année.

«L'organisation sociale, qui fait qu'on produit cent fois plus et mieux que si on vivait isolément, c'est à toi comme à moi, et ça doit te valoir quelque chose à toi comme à moi.

«La science qui fait se multiplier la production avec presque pas de travail, c'est un héritage transmis et grossi avec les générations; et toi, de ma génération, tu dois en avoir ton bénéfice au même titre que moi.

«Si tu es pauvre et dénué, mon cher, c'est qu'on t'a volé ta part. Surtout on l'a mise sous clé. Quand tu manques de pain, ce n'est pas du tout parce que les riches consomment tout le blé du pays; c'est parce que ta part reste dans l'élévateur, on te prive du moyen de l'obtenir.

«C'est le dividende du Crédit Social qui va te rendre ta part, au moins le principal morceau. Une administration dégagée des liens du financier, mieux capable de mettre les exploiteurs d'hommes à la raison, te rendra le reste.

C'est cela aussi qui va reconnaître ton titre de membre de l'espèce humaine, en vertu duquel tu as droit à une part des biens de ce monde, au moins à la part nécessaire pour exercer ton droit de vivre.

L'argent doit-il réclamer de l'intérêt?

Nous croyons qu'il n'est pas une chose au monde qui ait prêté à autant d'abus que l'argent. Pas parce que l'argent est une chose mauvaise en soi. Bien au contraire, c'est probablement une des plus géniales inventions de l'homme pour assouplir les échanges, favoriser l'écoulement des biens à la demande des besoins, et faciliter la vie en société.

Mais, mettre l'argent sur un autel, c'est de l'idolâtrie. Faire de l'argent une chose vivante qui donne naissance à d'autre argent, c'est anti-naturel.



L'argent ne fait pas de petits, selon l'expression du grand philosophe Aristote. Et pourtant, qui saura compter les contrats, contrats entre individus, contrats entre gouvernements et créanciers, aux termes desquels l'argent doit faire des petits, sous peine de confiscation de propriété ou de liberté?

Peu à peu, tous se sont rangés derrière la théorie, et derrière la pratique surtout, que l'argent doit produire de l'intérêt. Et malgré tout l'enseignement chrétien dans le sens contraire, la pratique a fait tellement de chemin que, pour ne pas perdre dans la concurrence endiablée autour de la fécondité de l'argent, tout le monde aujourd'hui doit se conduire comme s'il était naturel pour l'argent de faire des petits. L'Eglise n'a pas rescindé ses vieilles lois, mais il lui est devenu impossible d'en exiger l'application.

Les méthodes employées pour financer la croisade actuelle (la guerre mondiale No 2), dans laquelle nous sommes les acolytes de Churchill, Roosevelt et Staline pour défendre la chrétienté, consacrent solennellement la règle que l'argent, même l'argent jeté à la mer ou dans les flammes d'incendies de villes, doit porter de l'intérêt. Nous faisons ici allusion aux emprunts de la Victoire, qui financent la destruction, ne produisent rien et doivent quand même porter intérêt.

Intérêt et dividende

Pour que nos lecteurs ne perdent pas connaissance en pensant à leurs économies placées dans l'industrie ou dans des institutions de prêts, hâtons-nous de faire quelques distinctions.

Si l'argent ne peut pas grossir par lui-même, il y a des choses que l'argent achète et qui produisent logiquement des déve-

loppements. Ainsi, je consacre 5000 \$ à l'achat d'une ferme, ou d'animaux, ou de semence, ou d'arbres, ou de machinerie. Avec du travail intelligent, je ferai ces choses en produire d'autres.

Le 5000 \$ a été un placement. De lui-même il n'a rien produit; mais grâce à ce 5000 \$, j'ai pu me procurer des choses qui ont produit.

Supposons que je n'avais pas ce 5000 \$. Mais mon voisin l'avait et n'en avait pas besoin pour d'ici quelques semaines. Il me l'a prêté. Je crois qu'il sera convenable pour moi de lui marquer ma reconnaissance en lui passant une petite partie des produits que j'obtiens grâce au capital producteur que j'ai ainsi pu me procurer.

C'est mon travail qui a rendu son capital profitable, oui. Mais ce capital lui-même représente du travail accumulé. Nous sommes donc deux, dont les activités, passées pour lui, présentes pour moi, font surgir de la production. Le fait pour lui d'avoir attendu à tirer sur la production du pays en récompense de son travail, m'a permis à moi d'obtenir des moyens de production que je n'aurais pas eus sans cela.

Nous pouvons donc nous diviser les fruits de cette collaboration. La production due au capital est à déterminer, par entente et par l'équité.

Ce que mon prêteur va retirer dans ce cas est, à proprement parler, un dividende (nous avons divisé les fruits).

Le dividende est parfaitement justifiable, lorsqu'il y a production fructueuse.

* * *

Ce n'est pas tout à fait l'idée qu'on attache généralement au mot «intérêt». L'intérêt est une réclamation faite par l'argent, en fonction du temps seulement, et indépendamment des résultats du prêt.

Voici 1000 \$. Je les place dans des obligations fédérales, provinciales ou municipales. S'il s'agit d'obligations à 10%, je devrai toucher 100 \$ d'intérêt tous les ans, aussi vrai que la terre a fait une fois le tour du soleil pendant ce temps-là. Même si le capital est engouffré sans aucun profit, il me faut mon 100 \$. Cela, c'est l'intérêt.

Nous ne voyons rien qui justifie cette réclamation, sauf l'habitude reçue. Elle ne repose sur aucun principe. Donc: dividende, oui, parce que c'est subordonné à une croissance de la production. Intérêt, en soi, non, parce que c'est dissocié des réalités, c'est basé sur la fausse idée d'une gestation naturelle et périodique de l'argent.

Placements indirects

Dans la pratique, celui qui apporte son argent à la banque le place indirectement dans l'industrie productive. Les banquiers sont des prêteurs de profession, et le déposant leur passe son argent, parce qu'ils sont mieux que lui capables de le faire fructifier, sans qu'il ait à s'en occuper.

Le petit intérêt que le banquier inscrit au crédit du déposant de temps en temps, même à taux fixe, est en réalité un dividende, une partie des revenus que le banquier, avec le concours d'emprunteurs, a obtenus d'activités productrices.

Placements anonymes

En passant, disons un mot de la moralité des placements. Bien des gens ne se préoccupent aucunement de l'utilité ou de la nocivité des activités que leur argent va financer. Dès lors que ça rapporte, disent-ils, c'est bon. Et plus ça rapporte, meilleur est le placement. Un païen ne raisonnerait pas autrement.

Si le propriétaire d'une maison n'a pas le droit de la louer pour un bordel, alors que ce serait bien payant, le propriétaire d'épargnes n'a pas plus le droit de les placer dans des entreprises qui ruinent les âmes, même si elles remplissent des poches.

Il serait d'ailleurs bien préférable que le bailleur de fonds et l'entrepreneur fussent moins dissociés. L'industrie moins grosse d'autrefois était beaucoup plus saine: le financier et l'entrepreneur étaient la même personne. Le marchand du coin est encore dans le même cas. Pas le magasin à chaînes. La coopérative, l'association de personnes, gardent la relation entre l'usage de l'argent et son propriétaire, et ont l'avantage de permettre des entreprises qui dépassent les ressources d'une seule personne.

L'accroissement de l'argent

A la question du début: L'argent doit-il réclamer de l'intérêt? nous sommes donc portés à répondre: L'argent peut réclamer des dividendes lorsqu'il y a fruits. Autrement, non.

Si les contrats sont faits autrement, si le cultivateur doit rembourser des intérêts même quand ses récoltes sont manquées, si les fermiers de l'Ouest doivent honorer des engagements à 7% alors que les financiers qui mènent le monde causent la baisse des prix au tiers de ce qu'ils étaient, cela ne change rien au principe. Cela prouve tout simplement qu'on a substitué l'artifice à la réalité.

Mais si l'argent a droit à des dividendes, lorsqu'il y a augmentation de la production, encore est-il que cette augmentation de la production doit créer automatiquement une augmentation d'argent. Sinon, le dividende, tout en étant parfaitement dans l'ordre, devient impossible à satisfaire sans porter atteinte au public d'où on l'extrait.

Je disais tantôt: Si, grâce aux 5000 \$ qui m'ont permis d'acheter des instruments aratoires j'ai augmenté ma production, le prêteur a droit à une partie de ces bons résultats. Très bien, et rien de plus facile si je lui passe une partie de ces produits accrus. Mais si c'est de l'argent qu'il faut lui passer, c'est une autre affaire. S'il n'y a pas dans le public accroissement d'argent, ma production accrue crée un problème: plus de biens offerts, pas plus d'argent en face. Je puis réussir à déplacer un autre vendeur, mais lui sera la victime.

On me dira que le 5000 \$ a dû contribuer à augmenter l'argent en circulation. Oui, mais je dois repomper le 5000 \$ plus ce que j'appelle dividende, ce que d'autres appellent intérêt.

Le problème n'est donc point réglé. Et dans notre système économique, il ne peut pas l'être. Pour que l'argent augmente, il faut que la banque, seule place où se crée l'augmentation, en prête quelque part; et en le prêtant, elle en exige un remboursement également accrû. Le problème fait boule de neige.

Le système du Crédit Social réglerait le cas, comme bien d'autres cas d'ailleurs. Le dividende est une chose légitime, normale, logique. Mais le système actuel ne permet pas de le servir sans que ca fasse mal quelque part.

Notre-Seigneur chasse les changeurs d'argent du Temple

La seule fois dans l'Evangile où il est mentionné que Jésus fit usage de violence, c'est justement pour condamner cet intérêt exigé sur l'argent créé, lorsqu'il chassa les changeurs d'argent du Temple avec un fouet, et renversa leur table (tel que rapporté dans saint Matthieu 21, 12-13, et saint Marc 11, 15-19):

13, et saint Marc 11, 15-19):

Il existait en ce temps-là une loi qui stipulait que la dîme ou taxe au temple de Jérusalem devait être payée par une pièce de monnaie spéciale, appelée «demi-shekel du sanctuaire», dont les chan-

geurs d'argent s'étaient justement arrangés pour obtenir le monopole. Il y avait plusieurs sortes de pièces en ce temps-là, mais les gens devaient obtenir cette pièce spécifique pour payer leur dîme. De plus, les colombes et les animaux que les gens devaient acheter pour offrir en sacrifice ne pouvaient être achetés autrement que par cette monnaie, que les changeurs d'argent échangeaient aux pèlerins, mais moyennant de deux à trois fois sa valeur réelle en temps normal. Jésus renversa leur table et leur dit: «Ma maison est une maison de prière, et vous en avez fait une caverne de voleurs.»

L'enseignement de l'Église

La Bible contient plusieurs textes qui condamnent clairement le prêt à intérêt. Par ailleurs, plus de 300 ans avant Jésus-Christ, le grand philosophe grec Aristote condamnait lui aussi le prêt à intérêt, faisant remarquer que l'argent, n'étant pas une chose vivante, ne pouvait donner naissance à d'autre argent: «L'argent ne fait pas de petits», dit-il. De plus, les Pères de l'Eglise, depuis les temps les plus anciens, ont toujours dénoncé sans équivoque l'usure. Saint Thomas d'Aquin, dans sa Somme Théologique (2-2, question 78), résume l'enseignement de l'Eglise sur le prêt à intérêt:

«Il est écrit dans le livre de l'Exode (22, 24): "Si tu prêtes de l'argent à quelqu'un de mon peuple, au pauvre qui est avec toi, tu ne seras point à son égard comme un créancier, tu ne l'accableras pas d'intérêts." Recevoir un intérêt pour l'usage de l'argent prêté est de soi injuste, car c'est faire payer ce qui n'existe pas; ce qui constitue évidemment une inégalité contraire à la justice... c'est en quoi consiste l'usure. Et comme l'on est tenu de restituer les biens acquis injustement, de même l'on est tenu de restituer l'argent reçu à titre d'intérêt.»



Saint Thomas d'Aquin

En réponse au texte de l'Evangile sur la parabole des talents (Matthieu 25, 14-30 et Luc 19, 12-27), qui, à première vue, semble justifier l'intérêt («Serviteur mauvais... tu aurais dû placer mon argent à la banque, et à mon retour, j'aurais retiré mon argent avec les intérêts»), saint Thomas d'Aquin écrit:

«Les intérêts dont parle l'Evangile doivent s'entendre dans un sens métaphorique; ils désignent le surcroît de biens spirituels exigé par Dieu, qui veut que nous fassions toujours un meilleur usage des biens qu'il nous a confiés, mais c'est pour notre avantage et non pour le sien.»

Ce texte de l'Evangile ne peut donc pas justifier l'intérêt puisque, dit saint Thomas, «on ne peut fonder un argument sur des expressions métaphoriques».

Un autre texte causant difficulté est celui de Deutéronome 23, 20-21: «Tu n'exigeras de ton frère aucun intérêt, ni pour un prêt d'argent, ni pour du grain, ni pour autre chose. Tu ne pourras recevoir d'intérêt que d'un étranger». Saint Thomas explique:

«Il était interdit aux Juifs de toucher un intérêt de la part de "leurs frères", c'est-à-dire des autres Juifs; ce qui donne à entendre que percevoir l'intérêt d'un prêt, de quelque homme qu'on le reçoive, est mal, absolument parlant. Nous devons, en effet, regarder tout homme "comme notre prochain et notre frère" surtout d'après la loi évangélique qui doit régir l'humanité. Aussi le Psalmiste, parlant du juste, dit-il sans restriction: "Il ne prête pas son argent à intérêt" (14, 4), et Ezéchiel (18, 17): "Il ne pratique pas l'usure, et ne prend pas d'intérêts".»

Si les Juifs étaient autorisés à recevoir un intérêt de la part des étrangers, dit saint Thomas, c'était une tolérance pour éviter un plus grand mal, de peur qu'ils ne perçussent des intérêts sur les Juifs eux-mêmes, adorateurs du vrai Dieu. Saint Ambroise, commentant le même texte («tu pourras prêter à intérêt aux étrangers»), voit dans le mot «étrangers» le sens d'«ennemis» et conclut: «A celui auquel tu désires légitimement nuire, à celui contre lequel tu prends justement les armes, à celui-là tu peux à bon droit prendre des intérêts.»

Saint Ambroise dit aussi: «Qu'est-ce que le prêt à intérêt, sinon tuer un homme?»

Saint Jean Chrysostome: «Rien n'est plus honteux, ni plus cruel que l'usure.»

Saint Léon: «C'est une avarice injuste et insolente que celle qui se flatte de rendre service au prochain alors qu'elle le trompe... Ce-lui-là jouira du repos éternel qui entre autres règles d'une conduite pieuse n'aura pas prêté son argent à usure... tandis que celui qui s'enrichit au détriment d'autrui, mérite en retour la peine éternelle.»

En 1311, au Concile de Vienne, le pape Clément V déclarait nulle et vaine toute la législation civile en faveur de l'usure, et «si quelqu'un tombe dans cette erreur d'oser audacieusement affirmer que ce n'est pas un péché que de faire l'usure, nous décrétons qu'il

sera puni comme hérétique et nous ordonnons à tous les ordinaires et inquisiteurs de procéder vigoureusement contre tous ceux qui seront soupçonnés de cette hérésie.»

Vix Pervenit

Le 1er novembre 1745, le pape Benoît XIV publiait l'encyclique *Vix Pervenit*, adressée aux évêques italiens, au sujet des contrats, où l'usure, ou prêt à intérêt, est clairement condamnée. Le 29 juillet 1836, le pape Grégoire XVI étendait cette encyclique à l'Eglise universelle. Il y est écrit:



Benoît XIV

«L'espèce de péché qu'on appelle usure, et qui réside dans le contrat de prêt, consiste en ce qu'une personne, s'autorisant du prêt même, qui par sa nature demande qu'on rende seulement autant qu'on a reçu, exige qu'on lui rende plus qu'on a reçu et soutient conséquemment qu'il lui est dû, en plus du capital, quelque profit, en considération du prêt même. C'est pour cette raison que tout profit de cette sorte qui excède le capital est illicite et usuraire.

«Et certes, pour ne pas encourir cette note infamante, il ne servirait à rien de dire que ce profit n'est pas excessif, mais modéré; qu'il n'est pas grand, mais petit... En effet, la loi du prêt a nécessairement pour objet l'égalité entre ce qui a été donné et ce qui a été rendu... Par conséquent, si une personne quelconque reçoit plus qu'elle n'a donné, elle sera tenue à restituer pour satisfaire au devoir que lui impose la justice dite commutative...»

En 1891, le pape Léon XIII écrivait dans son encyclique *Rerum Novarum*:

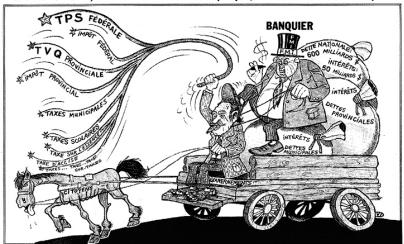
«Une usure dévorante est venue ajouter encore au mal. Condamnée à plusieurs reprises par le jugement de l'Eglise, elle n'a cessé d'être pratiquée sous une autre forme par des hommes avides de gain, et d'une insatiable cupidité...»

L'enseignement de l'Eglise sur le sujet est donc très clair, mais, comme le disait Louis Even précédemment, «malgré tout l'enseignement chrétien dans le sens contraire (que l'argent doit produire de l'intérêt), la pratique a fait tellement de chemin que, pour ne pas perdre dans la concurrence endiablée autour de la fécondité de l'argent, tout le monde aujourd'hui doit se conduire comme s'il

était naturel pour l'argent de faire des petits. L'Eglise n'a pas rescindé ses vieilles lois, mais il lui est devenu impossible d'en exiger l'application.»

A ce sujet, il est intéressant de considérer l'expérience récente des banques islamiques: le Coran — le livre saint des musulmans — condamne l'usure, tout comme la Bible des chrétiens. Mais les musulmans ont pris ces paroles au sérieux, et ont établi, depuis 1979, un système bancaire en accord avec les règles du Coran: les banques prêtent sans intérêt, et au lieu de payer des intérêts aux déposants, elles les associent aux projets dans lesquels elles investissent: si ces projets font des profits, les banques partagent ces profits avec leurs déposants. Ce n'est pas encore tout à fait le Crédit Social, mais au moins, c'est une tentative plus qu'honorable de mettre le système bancaire en accord avec les lois morales.

Gouvernements, au lieu de fouetter le peuple, fouettez donc le banquier



Si le pays créait l'argent pour le peuple, finis les dettes, taxes, chômage, faillites

Questions

Après la lecture de cette leçon, le lecteur devrait être capable de répondre aux questions suivantes:

- 1. Qu'est-ce qui donne à la monnaie sa valeur?
- 2. Selon Edison, quelle est la différence entre 30 millions \$ émis en obligations et 30 millions \$ émis en monnaie?
- 3. Qu'est-ce que l'inflation, et peut-il y avoir danger d'inflation si la société crée sa propre monnaie? Expliquez.
- 4. Dans le système actuel, si personne n'emprunte d'argent, qu'arrive-t-il? Est-ce une bonne chose?
- 5. Les dettes publiques doivent-elles être remboursées? Si oui, de quelle manière?
- 6. A qui doit appartenir l'argent nouveau dans le pays? De quelle façon cet argent doit-il être mis en circulation?
- 7. Dans quels cas l'argent peut-il réclamer de l'intérêt? Expliquez.
- 8. En quelles circonstances Jésus a-t-il fait usage de violence dans l'Évangile? Expliquez.
- 9. Que dit l'encyclique *Vix Pervenit* de Benoît XIV au sujet de l'intérêt?
- 10. Sur quel principe les banques islamiques fonctionnent-elles?